

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 19 février 2010
(convocation du 8 février 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Février Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme LIRE Marie-Christine à partir de 11 h 00	M. DELAUX Stéphan à Mme BREZILLON Anne à partir de 11 h 50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel	M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GELLE Thierry à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 50	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DUCASSOU Dominique à cpter 11 h 30
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. DOUGADOS Daniel	Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 50
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. LOTHAIRE Pierre à Mme. COLLET Brigitte
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques	M. PAILLART Vincent à M. PEREZ Jean-Michel à partir de 12 h 05
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard	M. QUANCARD Denis à M. QUERON Robert
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 50	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 45
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 25	M. REIFFERS Josy à DUCHENE Michel à cpter 11 h 30
M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 10	M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

LA SEANCE EST OUVERTE

**Centre Information Jeunesse Aquitaine - Attribution d'une subvention pour
l'année 2010 - Décision - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le C.I.J.A est une association portant l'agrément « Jeunesse et Education Populaire », attribué par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative, et affiliée à l'Union Nationale de l'Information Jeunesse. L'association a pour vocation de diffuser, auprès de la jeunesse d'Aquitaine, toutes les informations relatives aux potentialités culturelles, touristiques, économiques de la région, notamment celles qui relèvent des communes de la Communauté urbaine de Bordeaux (infrastructures, animations, vie pratique...).

Implanté dans deux locaux au centre de Bordeaux et dans vingt deux centres répartis sur le territoire de la Communauté urbaine, le C.I.J.A est fréquenté en majorité par des lycéens et des étudiants. Environ 1 000 jeunes par jour bénéficient des actions de cette association, et son site Internet, proposant offres d'emploi, offres de stages, offres de logement, ainsi que des plaquettes en téléchargement, reçoit 60 000 connexions par an.

Actuellement, le CIJA emploie 17 salariés permanents, en CDI, dont 3 à temps partiel. Par ailleurs, le CIJA accueille 3 salariés en contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE).

Depuis 1994, la Communauté urbaine participe au développement de cette structure par l'allocation d'une subvention.

Le CIJA est un relais d'information incontournable pour les élus et les collectivités territoriales sur les questions européennes.

Mais les domaines d'intérêts des visiteurs sont multiples (emploi, formation, prévention santé, loisirs). L'association assure un maillage territorial en partenariat avec le Point Information Jeunesse, sur les communes de la Cub.

Outre sa mission d'informer, à l'aide de guides gratuits, sur les thèmes du logement, de la création d'entreprises, sur les loisirs culturels et sportifs, l'association a également vocation à être un relais supplémentaire d'information sur les grandes politiques publiques : transports en commun, collecte des déchets, sécurité routière.

Dans un contexte général d'ouverture européenne, le Cija souhaite développer encore davantage sa vocation européenne. De manière générale, les activités du Cija relevant du domaine de communication à caractère intercommunal et d'intérêt local, notre établissement, au titre de l'exercice 2010, est sollicité pour verser une subvention de 32 000 euros au C.I.J.A. dans le cadre d'un budget prévisionnel HT s'élevant à 1 049 000 euros, réparti selon le tableau figurant en annexe 1.

Cependant, nous vous proposons de maintenir le montant accordé lors des trois années précédentes, soit 29 000 euros.

Ainsi, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- 1) décider de verser au C.I.J.A une subvention de 29 000 euros au titre de l'exercice 2010, à imputer sur l'article 6574 - chapitre 65 – fonction 0230 – CRB P100 du budget de l'exercice 2010,
- 2) autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée (annexe 2), destinée à régler les modalités de versement de celle-ci.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. ASSERAY ne participe pas au vote.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 février 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 MARS 2010**

PUBLIÉ LE : 10 MARS 2010

M. ALAIN CAZABONNE